
Théâtre choisi de Molière.

ATTENTION : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Numéro d'inventaire : 1983.00230

Auteur(s) : Molière

E. Thirion

Type de document : livre scolaire

Éditeur : Hachette Librairie (79 boulevard Saint-Germain Paris)

Imprimeur : Brodard et Taupin

Date de création : 1950 (vers)

Description : Livre relié. Dos toilé vert. Couv. cartonnée marron ill.

Mesures : hauteur : 155 mm ; largeur : 102 mm

Notes : Édition publiée conformément au texte de l'édition des grands écrivains de la France avec des notices et des notes par Ernest Thirion. Notice biographique et littéraire.

Mots-clés : Littérature française

Anthologies et éditions classiques

Filière : Post-élémentaire

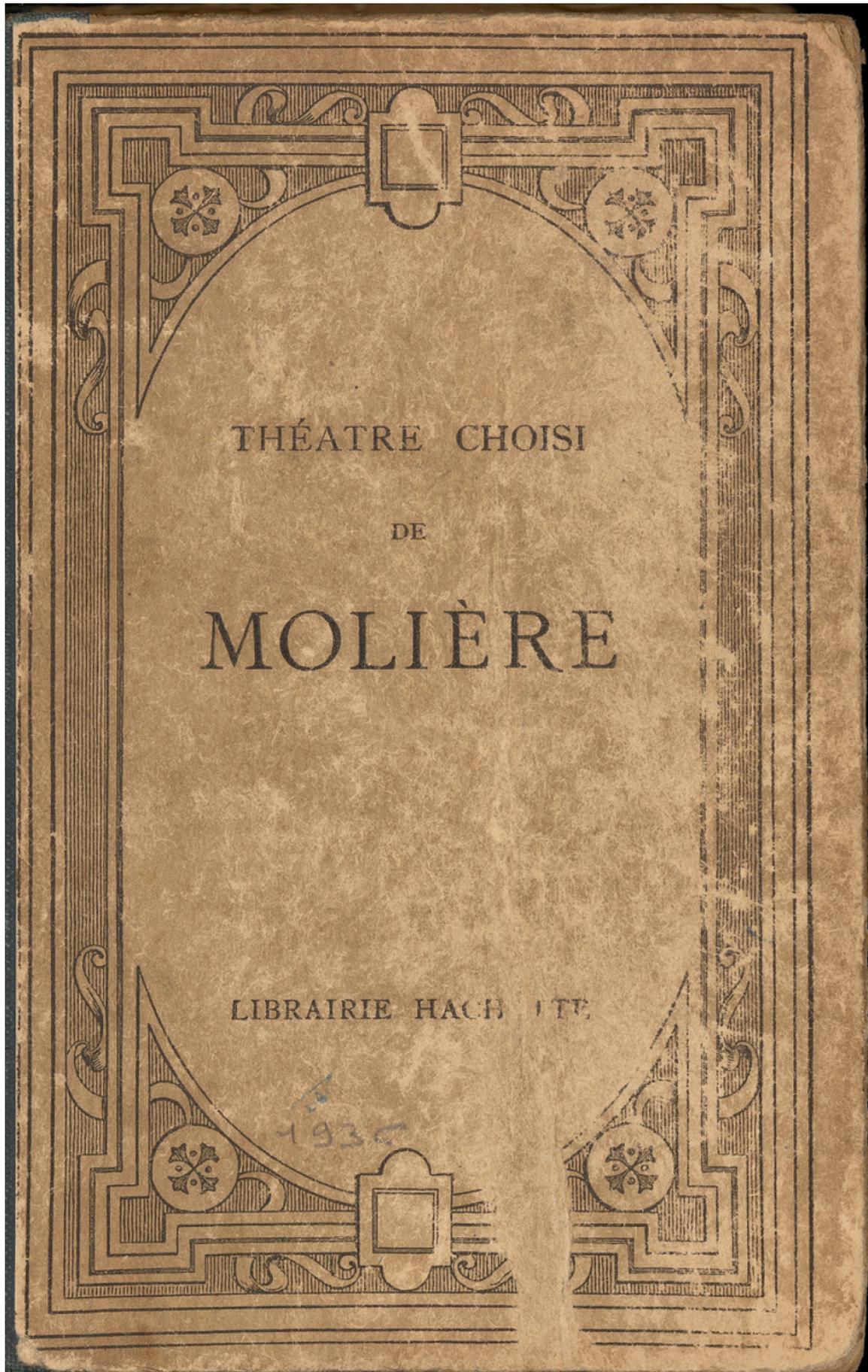
Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 919

Commentaire pagination : XXIX + 890

Sommaire : Table des matières



ACTEURS

MONSIEUR JOURDAIN, bourgeois.

MADAME JOURDAIN, sa femme.

LUCILE, fille de M. Jourdain.

NICOLE, servante.

CLÉONTE, amoureux de Lucile

COVIELLE, valet de Cléante.

DORANTE, comte, amant de Dorimène

DORIMÈNE, marquise.

MAÎTRE DE MUSIQUE.

ÉLÈVE DU MAÎTRE DE MUSIQUE.

MAÎTRE A DANSER.

MAÎTRE D'ARMES.

MAÎTRE DE PHILOSOPHIE.

MAÎTRE TAILLEUR.

PLUSIEURS MUSIENS, MUSIENNES, JOUEURS D'INSTRUMENTS, DANSEURS.

CUISINIERS, GARÇONS TAILLEURS.

ET AUTRES PERSONNAGES DES INTERMÈDES ET DU BALLET.

La scène est à Paris.

LE BOURGEOIS GENTILHOMME

COMÉDIE-BALLET

FAITE A CHAMBORD POUR LE DIVERTISSEMENT DU ROI

L'ouverture se fait par un grand assemblage d'instruments; et dans le milieu du théâtre on voit un élève du Maître de musique, qui compose sur une table un air que le Bourgeois a demandé pour une sérénade.

ACTE I

SCÈNE PREMIÈRE

MAÎTRE DE MUSIQUE, MAÎTRE A DANSER, TROIS MUSIENS
DEUX VIOLONS, QUATRE DANSEURS.

MAÎTRE DE MUSIQUE, parlant à ses Musiciens. — Venez, entrez dans cette salle, et vous reposez là, en attendant qu'il vienne.

MAÎTRE À DANSER, parlant aux Danseurs. — Et vous aussi, de ce côté.

MAÎTRE DE MUSIQUE, à l'élève. — Est-ce fait?

L'ÉLÈVE. — Oui.

MAÎTRE DE MUSIQUE. — Voyons.... Voilà qui est bien.

MAÎTRE À DANSER. — Est-ce quelque chose de nouveau?

MAÎTRE DE MUSIQUE. — Oui, c'est un air pour une sérénade, que je lui ai fait composer ici, en attendant que notre homme fût éveillé.

MAÎTRE À DANSER. — Peut-on voir ce que c'est?

MAÎTRE DE MUSIQUE. — Vous l'allez entendre, avec le dialogue, quand il viendra. Il ne tardera guère.

MAÎTRE À DANSER. — Nos occupations, à vous, et à moi, ne sont pas petites maintenant.

MAÎTRE DE MUSIQUE. — Il est vrai. Nous avons trouvé ici un homme comme il nous le faut à tous deux; ce nous est une douce rente que ce Monsieur Jourdain, avec les visions de noblesse et de galanterie qu'il est allé se mettre en tête; et votre danse et ma musique auraient à souhaiter que tout le monde lui ressemblât.

MAÎTRE À DANSER. — Non pas entièrement; et je voudrais pour lui qu'il se connût mieux qu'il ne fait aux choses que nous lui donnons.

MAÎTRE DE MUSIQUE. — Il est vrai qu'il les connaît mal, mais il les paye bien; et c'est de quoi maintenant nos arts ont plus besoin que de toute autre chose.

MAÎTRE À DANSER. — Pour moi, je vous l'avoue, je me repais un peu de gloire; les applaudissements me touchent; et je tiens¹ que, dans tous les beaux-arts, c'est un supplice assez fâcheux que de se produire² à des sots, que d'essayer sur des compositions la barbarie d'un stupide³. Il y a plaisir, ne m'en parlez point⁴, à travailler pour des personnes qui soient⁵ capables de sentir les

1. *Je tiens*, je crois, je prétends, comme dans ce passage de *l'École des maris* (I, II) :

....Soit; mais *je tiens sans cesse*
Qu'il nous faut en riant instruire la jeunesse.

2. *Se produire*, montrer son talent.

3. *Stupide* est pris ici substantivement : Molière dit de même un *ridicule*.

4. *Ne m'en parlez point* : inutile de m'en parler pour m'en convaincre davantage.

5. On emploierait aujourd'hui l'indicatif; mais au xvii^e siècle l'usage du subjonctif était plus fréquent, et il faut y voir un latinisme. Cf. La Bruyère : « Il y a plus de rétribution pour un mariage que pour un

délicatesses d'un art, qui sachent faire un doux accueil aux beautés d'un ouvrage, et par de chatouillantes¹ approbations vous régaler² de votre travail. Oui, la récompense la plus agréable qu'on puisse recevoir des choses que l'on fait, c'est de les voir connues, de les voir caressées d'un applaudissement qui vous honore. Il n'y a rien, à mon avis, qui nous paye mieux que cela de toutes nos fatigues; et ce sont des douceurs exquises que des louanges éclairées.

MAÎTRE DE MUSIQUE. — J'en demeure d'accord, et je les goûte comme vous. Il n'y a rien assurément qui chatouille davantage que³ les applaudissements que vous dites. Mais cet encens ne fait pas vivre; des louanges toutes pures ne mettent point un homme à son aise : il y faut mêler du solide; et la meilleure façon de louer, c'est de louer avec les mains⁴. C'est un homme, à la vérité, dont les lumières sont petites, qui parle à tort et à travers de toutes choses, et n'applaudit qu'à contre-sens; mais son argent redresse les jugements de son esprit; il a du discernement dans sa bourse; ses louanges sont monnayées⁵; et ce bourgeois ignorant nous vaut mieux, comme vous voyez, que le grand seigneur éclairé qui nous a introduits ici.

baptême : l'on dirait que ce soit un taux sur les sacrements. » (*Caractères*, chap. xiv, de quelques usages.)

1. Le verbe *chatouiller*, d'un emploi très fréquent au xvii^e siècle, appartenait même au « style noble » :

Ce nom de roi des rois et de chef de la Grèce
Chatouillait de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse.

(RACINE : *Iphigénie*, I, I.)

2. *Régaler*, récompenser, dédommager.

3. *Davantage que*. Littré, qui cite cet exemple de Molière, fait observer que les grammairiens modernes ont décidé que *davantage* ne pouvait être suivi de *que*; mais cette décision, ajoute-t-il, est en contradiction avec l'usage des meilleurs écrivains.

4. *Louer avec les mains* pourrait s'entendre aussi bien des applaudissements que du paiement; mais ce qui précède ne permet pas qu'on s'y trompe. (*Note d'Auger*.)

5. Prennent corps en monnaie, sont converties, frappées en monnaie.